Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 35 (1897)

Heft: 4

Artikel: Potage à la purée de carottes

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-196060

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 23.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

commande à la brasserie de Grange-Canal, ses clients demandent celle de Corsier.

Prétendant qu'il a trop d'une canette (demi-litre) votre client se fait donner un bock, mais si on ne remplit pas complétement le verre, il vous le renvoie en maugréant.

Vous vendez votre vin à 1 fr. 20 le litre, on vous fait aussitôt remarquer que vos voisins, membres comme vous du syndicat, le vendent un franc.

Le cafetier établit une carte des mets très complète, le consommateur l'étudie pendant une demiheure pour commander une ration de fromage ou de museau de bœuf; si la carte est trop restreinte, il vous reprochera de n'avoir pas de choix.

Ce n'est pas tout ; le cafetier consent à garder ses clients aussi tard dans la nuit qu'ils le veulent ; leurs femmes se fâchent et disent du mal du café. Quand il invoque l'heure de police, les maris se retirent

mécontents et vont se réfugier ailleurs. Si le cafetier se met à la table des habitués, les autres clients ne manquent pas de signaler la négligence qu'il leur témoigne, et les habitués se plai-gnent que sa présence les empêchent de le critiquer. S'il tient peu de journaux, les clients disent qu'ils

s'ennuient; s'il en reçoit beaucoup, la lecture les fait oublier de boire.

Chose plus grave enfin : un client demande à emprunter de l'argent au cafetier, ce dernier refuse, le client disparaît ; s'il prête à un habitué plus ou moins délicat, celui-ci ne revient pas du tout.

En un mot, le cafetier est un homme qui ne peut contenter tout le monde et son métier n'est pas rose. (Journal des cafetiers.)

Alors, pourquoi sont-ils donc si nombreux partout, ces braves cafetiers, nombreux au point qu'on ne peut pas faire dix pas dans une rue sans rencontrer une de leurs enseignes?... Il faut nécessairement supposer que s'il n'y a pas de roses dans leur métier, il n'y a pas non plus beaucoup d'épines.

L'emprunteur.

Damis, je vous connais pour un homme obligeant; Ma rente est en retard, prêtez-moi quelque argent, Cent écus, et sur ma parole...

- Pas seulement une demi-pistole
- Quoi! vous, si bon, si généreux!
 Mon cher, ce refus me désole;
- Mais je suis si superstitieux,

Et quand je fais un prêt, de mon âme craintive Je ne puis éloigner certain pressentiment,

Certaine frayeur qu'un moment

Quelqu'infortune ne m'arrive.

— Un sage, un esprit fort! c'est se moquer de nous.

Mais, Damis, je vous le demande, En prêtant votre argent, quel malheur craignez-vous? Que jamais cn ne me le rende.

La carte de visite. - Tous les ans, à l'époque du 1er janvier, on annonce que l'usage d'envoyer des cartes de visite tend à disparaître. Or on sait aujourd'hui combien il a été déposé de ces petits carrés de carton blanc, dans les bureaux de poste de Paris. -Cinquante millions, chiffre approximatif.

Et ce n'est pas tout, on a calculé que d'ici à la fin du mois de janvier, ce chiffre atteindra le total de 80 millions.

Décidément, la carte de visite a la vie dure!

La poupée chez les sauvages. - A l'occasion de Noël et du jour de l'An, une revue anglaise consacre un curieux article aux joujoux chez les sauvages. La poupée est universelle, et nous re-trouvons ce jouet, en quelque sorte inné, entre les bras des petites sauvagesses, quel que soit le degré de leur civilisation.

La plus informe est celle de Mashonaland. C'est un simple bout de bois arrondi, une espèce de quille, avec un trou pour passer une ficelle et accrocher l'objet au cou de sa jeune propriétaire.

Viennent ensuite les poupées des Achantis. Elles n'ont ni bras, ni jambes, mais elles ont une tête, avec des yeux et un nez; pas de bouche. Tout le luxe de cette poupée consiste dans sa coiffure sculp-tée dans le bois, mais qui tient autant de place que

La poupée cafre commence à se rapprocher de la poupée civilisée. Elle a des membres sculptés, des semblants de mains et de pieds, un nez, des yeux rapportés.

A Java, la poupée est plutôt un pantin, plate, avec seulement les bras articulés.

Il y a loin de ces essais à nos poupées parlantes, vêtues de soie et de dentelles. Mais comme il n'y a que la foi qui sauve, les petites « sauvagesses » n'en sont pas moins flères des leurs, si grossières qu'elles soient.

Enfants fin de siècle.

Impressions d'une miss de douze ans.

Voici ce qu'écrit dans son journal une petite fille de douze ans, élevée d'après le système rationnel:

- « Les enfants sont des hommes qui ne sont pas encore aussi grands que leurs papas, et les filles sont des femmes qui deviendront plus tard des dames.
- » L'homme a été créé avant la femme. Mais lorsque Dieu eut fini l'homme, il ne fut pas encore content et il se dit : « Je crois que je pourrais faire mieux si je recommence ». C'est alors qu'il créa Eve.
- » L'homme a été créé le septième jour et il est dit qu'il se reposa, tandis que la femme qui a été créée ensuite ne s'est jamais reposée, ce qui prouve combien les femmes sont plus actives que les hommes.
- » Les garçons sont une source d'ennuis dans toutes les maisons. Ils usent tout, excepté le savon. Si ma volonté pouvait faire loi, on ne verrait plus un seul petit garçon; le monde consisterait en petites filles et le reste en pou-

» Il n'y a que mon papa qui est bien gentil, aussi je crois qu'il doit avoir été une petite fille lorsqu'il était petit garçon.

» On me recommande toujours de bien ob-

server tout ce qui se passe autour de moi et un autre jour j'écrirai dans mon journal les remarques que j'aurai faites. »

Potage à la purée de carottes. - Emincez les parties rouges de quelques grosses carottes bien fraîches, mettez-les dans une casserole avec un morceau de beurre, ajoutez une pincée de sucre, et faites-les revenir tout doucement à casserole couverte, en les remuant de temps en temps. Mouillez avec du bouillon, ajoutez une grosse pomme de terre crue et épluchée, laissez cuire à feu doux, et quand tout est bien cuit, passez au tamis, détendez ensuite la purée avec du bouillon, faites partir, et à première ébulition, servez avec une assiette de croûtons frits.

Odeur des choux. - Quoi de plus incommode dans un appartement que l'odeur des choux? Bien des ménagères renoncent à cet excellent légume de crainte d'empoisonner leur logis pour l'odeur si pénétrante qu'il dégage en cuisant. Voici un moyen très simple employé avec succès ; il consiste à mettre dans la casserole ou la marmite dans laquelle cuisent les choux, un gros morceau de mie de pain. L'odeur disparaît complètement.

Pierre Tatipotze.

III.

Lo cabaret et le quartetle...

Lo desando d'apri, lo père qu'étâi z'alla veindrè dâi truffè, s'ein alla bâire sa quartetta à sta pinta dè l'Hâlla, mà sein derè ne cosse ne cein. Tot étâi plliein: lo père, la fellie et onna serveinta servessont. C'ein avâi prâo bouna façon. Lè bon. Quand fut sailliâi, sein alla tot lo drài su la Palud vers son Pierre, et lâi dese dinse: « Acuta-vâi: n'a-t-e rein què cllia fellie, lo cabaretier? »

Na, n'a rein què clliaque.

- Eh bin! faut budzi et sè dépatzi. La fellie a bouna façon, parait 'na forta gaillarda; du que l'a oquiè faut budzi.

Et lo Pierre budza: l'alla vè lo père dè la fellie et lâi dese dinse, que son père l'avâi on bon domaine à Frâidevela, que cosse que cein, et que repreindrái lo cabaret.

Et va-te-quie lè z'annonces que corront, et

va-te-quie la noce.

Failliâi vère noutron Pierre coumein sè dressîvè, quand montâvè pè lé d'amont! L'avâi n'a montra, onna poucheinta tzaîna, onna bague et dâi bottès fétè tzi on cordagni dè vela, na pas tzi cliâo tire-lugnu dè pè lé d'amont, so desâi. Et pu failliâi l'oure! volliâve fere cosse, volliâve fere cein, lâi avâi de l'ardzeint à gagni. Mâ l'étâi coumeint tant d'autros, l'avâi mé dè braga que dè fé, et petit z'a petit s'étâi met à quartettà avoué Pierre, Dzaquiè et Djan; et vo sédé prâo que lé on meti dè la metzance.

Se n'avâi fé què bâire quôquiè verres tzi li, onco pacheince; mâ l'avâi lo dianstro po felâ decé delé, po fére dâi martzi dè vin io lâi avâi dè l'ardzeint à gagnî, so desâi, et quand la patze étâi bouna, diabe lo pas que l'avâi oquiè dè bon! frecassîvè tot. Et quand la patze n'avâi rein va'liu, frecassîvè tot parâi. Io vo compreindè cé commerce n'étâi pas on commerce à fére; sein comptâ que la fenna qu'avâi étâ élevâie dein la vela, fasâi prâo la dama: l'avâi adi met dâi solas dè pattès, dâi biaux bounets, dâi biaux tzapés copas, et onna sorta dè panâire, dè panâi à tzerbon, per déso sè gredès, que l'è on affére que lâi dion dâi crinolines.

Po tot derè, l'hommo terivè dè son côté et la fenna dâo sin, et lè z'étius roulavont asse rudo què la rebatta dâo moulin dè Bretegny. Pierre étâi portant on boun einfant, mâ l'étâi ion dè clliaux boun einfants que rupont tot, que cauchenont et sè font cauchenâ, tant qu'on bio matin, ne lâi a ne cosse ne cein, faut châota. Que seyo bin pou? vegne dâi z'einfants per dessus lo martzi, et chi z'ans après s'êtrè maria, noutron Pierre monta la to de Gâuza; vo sêdè prao cein que cein va à derè.

(A suivre.)

L. FAVRAT.

NAMON Boutades.

Un jeune homme, entré à l'école de recrues, depuis quelques jours seulement, monte la garde devant la caserne. A onze heures du soir, passe l'officier de ronde. Le factionnaire ne lui dit pas un mot.

Et qu'est-ce qu'on dit? fait l'officier d'un ton sec.

- Tout de bon, lieutenant.

Corset musical. - Un Américain a inventé un corset musical. Ce corset est combiné de façon que la plus légère pression extérieure produit un son analogue au sifflet d'une loco-

L'inventeur a fabriqué les premiers pour ses filles et il est sùr que personne ne pourra leur prendre la taille sans que toute la maison en soit avertie.

THÉATRE. - Demain, dimanche, encore Les deux Gosses, en matinée, à 2 heures, et le soir, à 8 heures. L'engouement du public ne tarit pas; c'est un vrai succès. Espérons cependant qu'il ne nuira pas trop à la petite fête qui aura lieu jeudi, et que, pour son anniversaire, Molière aura aussi une belle salle. M. Scheler a monté à cette occasion, avec beaucoup de soin, Le bourgeois gentilhomme. Il s'est assuré le concours de Mme Meyer, cantatrice de Genève, et de M. *Humbert*, chef d'orchestre, car, comme au Théâtre-Français, la pièce nous sera donnée avec la musique de Lulli.

Ce sera une soirée charmante pour tous et non point seulement pour les pensionnats, dont Molière est aujourd'hui l'amuseur attitré. Hélas, le brave homme, c'est bien sans le savoir, comme M. Jourdain, qu'il a fait de la comédie pour les petites pensionnaires.

L. MONNET.

Lausanne - Imprimerie Guilloud-Howard.